

# Passif

## Réserves techniques

L'évolution des provisions techniques reflète l'impact de la cession des contrats du deuxième pilier non adaptés au modèle CuraNova puisque les engagements et les provisions liés à ces contrats ont disparu.

### PASSIF

(en '000 EUR)

	2019	2018	2017
Capitaux propres, prêt subordonné	48.350	47.100	46.337
Fonds dotations futures	2.500	900	6.800
Provisions techniques	547.957	671.385	639.434
Provision exceptionnelle	0	4.500	0
Dettes et autres provisions	6.983	5.156	5.160
<b>Total passif</b>	<b>605.790</b>	<b>729.041</b>	<b>697.731</b>

## Conclusion

Pour 2019, le Conseil d'Administration fait les propositions suivantes à l'Assemblée Générale:

- Après avoir envisagé d'accorder une Participation Bénéficiaire de 1,00%, le Conseil estime plus prudent d'accorder une Participation Bénéficiaire de 0,75% et d'affecter le montant correspondant aux autres 0,25% (1,2 millions EUR) au fonds pour dotations futures. Le Conseil estime cette affectation du résultat plus prudente en fonction de la situation économique liée à la pandémie actuelle. Le rendement total pour 2019 atteint ainsi 1,75%, parmi les plus élevés du marché;
- Ne pas attribuer de dividende aux membres fondateurs, pour répondre aux recommandations de la Banque Nationale et dans un esprit de solidarité avec les membres prestataires de soins;
- Affecter le résultat positif (2,1 millions EUR) aux réserves disponibles.

Malgré les perturbations des marchés financiers liées à la crise sanitaire, le Conseil d'Administration a décidé de maintenir le taux garanti minimum NET de 1,00% pour 2020 pour l'épargne constituée et les nouvelles primes versées sur les contrats CuraNova.

Le Conseil d'Administration tient à remercier les membres, les associations professionnelles, le personnel et le Comité de Direction pour leur engagement autour du projet Curalia.

Signé: Filip Babylon (Flandre Occidentale), Karel Buelens (Anvers), Alain Chaspierre (Liège), Nicolas Echement (Luxembourg), Jan Depoorter (APB), Christian Elsen (Namur), Geert Fastre (Limbourg), Bruno Mattelaer † (Brabant flamand & Bruxelles), Luc Morel (Hainaut), Charles Ronlez (APB), Annemie Van de Casteele (Flandre Orientale), Francis Van der Maren (Brabant Wallon & Bruxelles), Luc Vermeeren (Axxon), Patrick Wérrion (Axxon), administrateurs représentant les membres; Yves Lenoir, Philip Neyt, administrateurs indépendants; Martine Buyens, Caroline De Blicq, Nico Lodewijks, Pierre Vossen, administrateurs directeurs; Alain Craps, Directeur Curalia Brokers.

Conformément à l'AR du 24/9/2006 portant approbation du règlement CBFA du 9/7/2002, les mandats exercés par les administrateurs et dirigeants de Curalia dans d'autres entreprises sont rendus publics sur [www.curalia.be](http://www.curalia.be) | Commissaire: KPMG Réviseurs d'entreprises, représenté par Kenneth Vermeire, commissaire agréé; Actuaire: Jan De Roeck, actuaire reconnu, Willis Towers Watson; Audit interne: Ernst & Young.

Ceci est une version abrégée du rapport annuel 2019, le rapport complet et les comptes annuels sont consultables par les membres au siège social.

Le commissaire a remis une opinion sans réserve sans réserve avec paragraphe explicatif sur les comptes annuels de l'exercice 2019.

Entreprise d'assurances agréée par l'AR du 04/07/1979 (MB du 14/7/1979) sous le n° 0809 pour pratiquer l'assurance vie de branche 21



CURALIA | Rue des Deux Églises 33 - 1000 Bruxelles  
T. 02/735.80.55 • F. 02/735.13.06 • [info@curalia.be](mailto:info@curalia.be)  
[www.curalia.be](http://www.curalia.be) • TVA BE 0406 290 141



# 2019

## RAPPORT

### aux membres

## 2019 : une année chargée pour Curalia

Comme annoncé, Curalia a mené à bien en 2019 la cession des contrats du deuxième pilier non adaptés au modèle CuraNova. La BNB a approuvé ce transfert vers une compagnie d'assurance belge en décembre 2019.

Cette cession permet à Curalia à la fois de concentrer ses services vers le groupe des membres qui ont choisi le modèle durable et solidaire CuraNova et d'améliorer sa position de solvabilité qui atteint 145% à la fin 2019.

Ces efforts conjoints et les mesures prises pour gérer de manière optimale le portefeuille et couvrir les risques permettent à Curalia d'affronter 2020 avec confiance malgré la crise sanitaire actuelle. Curalia poursuit sa transformation pour pouvoir offrir à ses membres un soutien adapté à leur situation tout au long de leur carrière.

## Compte de résultats

### Évolution de l'encaissement

La baisse de l'encaissement entre 2018 et 2019 vient des versements effectués par l'INAMI. En 2018, l'INAMI avait versé le statut social de deux années (2016 et 2017) pour les kinésithérapeutes et les praticiens de l'art infirmier, ce qui représentait un encaissement exceptionnel de 6 millions. Cet élément exceptionnel ne s'est évidemment pas reproduit en 2019.

La digitalisation de la procédure d'obtention du statut INAMI qui entre en application pour les prestations 2019 des pharmaciens, kinésithérapeutes, infirmier(e)s indépendant(e)s et logopèdes et pour les prestations 2020 des médecins et dentistes, devrait permettre d'éviter ce type de variations à l'avenir.

Des dispositions légales affectent aussi l'évolution des versements INAMI. Elles prévoient que le statut social INAMI des prestataires de soins qui continuent à travailler tout en bénéficiant de la pension légale est désormais remplacé par un «avantage de convention» qui n'est plus versé sur un contrat pension complémentaire, ce qui a un impact sur l'encaissement (1,5%). Les prestataires de soins dans cette situation reçoivent cet 'avantage' directement comme revenu, ce qui implique une taxation plus élevée.

Les versements venant des membres sont globalement en hausse avec des évolutions diverses selon le type de solution de constitution de pension. Le versement personnel par les prestataires de soins indépendants et employés conventionnés reste la forme de constitution de pension la plus intéressante et de ce fait la plus utilisée.

## Résultats de placements

La hausse des revenus de placements est le résultat de différents facteurs dont les plus importants sont:

- Plus-values élevées à l'occasion des ventes d'actifs, obligations d'état et d'entreprises, réalisées dans le cadre de la transaction sur les contrats du deuxième pilier non adaptés à CuraNova;
- Revenu important tiré de la structure de protection mise en place fin 2018 pour faire face à une baisse des taux qui aurait influencé négativement l'opération prévue de cession des contrats du deuxième pilier non adaptés au modèle CuraNova.



La crise sanitaire et économique de ce début d'année 2020 aura très vraisemblablement un impact sur les revenus de placement de l'année 2020 mais il est trop tôt (23 avril 2020) pour en connaître l'importance précise.

## COMPTE DE RÉSULTATS

(en '000 EUR)

	2019	2018	2017
Primes brutes	39.000	44.905	31.967
Résultat de placements	29.437	18.680	25.921
Paiements aux membres (charge des sinistres)	-30.634	-26.635	-31.699
Variation de la provision d'assurance «vie»	-32.782	-31.020	-13.728
Frais d'exploitation	-5.291	-5.866	-5.016
Variation du fonds pour dotations futures	-1.600	5.900	-2.000
Autres produits et charges	-515	-249	-267
Dotation provision exceptionnelle	4.500	-4.500	0
Impôts	-15	-428	-3.159
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>2.100</b>	<b>787</b>	<b>2.019</b>

## Charge des sinistres

L'évolution démographique («Papy Boom») et les nouvelles dispositions légales qui prévoient le paiement du capital pension complémentaire au moment de la prise de la pension légale sont à l'origine du montant élevé des capitaux que Curalia a payé aux membres en 2019.

## Frais d'exploitation

La diminution des frais d'exploitation est liée à la non-réurrence de certains frais exposés en 2018 ainsi qu'à une diminution des frais de personnel et de consultance. En 2019, Curalia a toutefois entamé un projet de développement d'un nouvel outil de gestion qui notamment accélèrera fortement la digitalisation des processus. Ce nouvel outil sera disponible en 2021.

La dotation pour provision exceptionnelle de 4,5 millions EUR que Curalia avait comptabilisée en 2018 dans le cadre de la cession des contrats du deuxième pilier non adaptés au modèle CuraNova a été reprise en 2019 puisque cette transaction a été réalisée et intégrée dans le résultat technique.

## Actif

### ACTIF

(en '000 EUR)

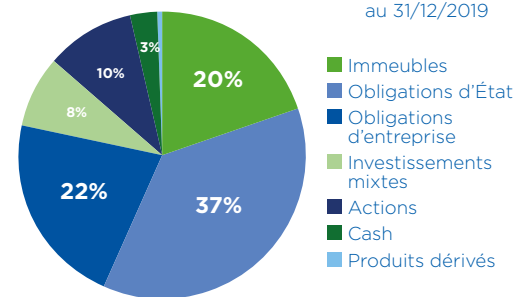
	2019	2018	2017
Placements	555.812	683.384	654.949
Valeurs disponibles	16.204	13.700	17.148
Créances et compte de régularisation	33.774	31.957	25.634
<b>Total actif</b>	<b>605.790</b>	<b>729.041</b>	<b>697.731</b>

## Portefeuille

Les marchés financiers ont été le lieu d'importantes variations en 2019.

Ainsi, les marchés d'actions ont connu une hausse importante : l'euro Stoxx 50, qui rassemble les 50 plus grosses capitalisations boursières européennes, a augmenté de plus de 25% sur l'année mais cette hausse a été totalement effacée par la crise sanitaire du début 2020. En mars 2020, l'Euro Stoxx 50 est même redescendu à des niveaux qu'il n'avait plus connus depuis 2012.

### COMPOSITION DU PORTEFEUILLE au 31/12/2019



Mi 2019, Curalia a mis en place une protection de la partie actions du portefeuille qui

a montré son intérêt pendant la crise de ce début 2020.

Les taux d'intérêts, après une année 2018 relativement stable, ont littéralement plongé en 2019. Le taux de l'OLO belge à 10 ans est ainsi passé de 0,72% en début d'année à 0% en fin 2019 en passant par un minimum de -0,38% en août.

La cession des contrats du deuxième pilier non adaptés au modèle CuraNova a impacté le portefeuille de placements de Curalia. En effet cette cession des engagements s'est accompagnée de la cession d'actifs équivalents à la valeur actualisée de ces engagements. Cela explique la baisse de la valeur totale du portefeuille de placements de Curalia. Pour cela, Curalia a vendu principalement des obligations d'état et d'entreprises, ce qui a entraîné une baisse de la part de ces actifs dans le portefeuille et, par effet mécanique, une hausse de la part des autres types d'actifs.

L'allocation stratégique des actifs a été adaptée à la nouvelle situation où les engagements de Curalia pour les contrats du 2ème pilier ne sont plus que du type CuraNova.

**Le Conseil d'Administration, le Comité de Direction et l'ensemble des collaborateurs ont l'immense tristesse de vous faire part du décès, ce 23 avril 2020, de leur président le pharmacien Bruno Mattelaer.**

*Pendant plus de 32 ans, il a joué un rôle actif et prépondérant dans le développement de Curalia. Doté d'une vision d'entreprise dynamique c'est avec enthousiasme, dévouement et sympathie qu'il nous a guidés.*

*Bruno, en notre nom à tous, Merci.*